

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PORTAGE DES REPAS

Madame, Monsieur,

Nous tenions à vous informer qu'à dater du 3 Juillet 2023, nous changeons de prestataire pour les portages de repas.

C'est en effet la société BASIL qui a été retenue à l'issue de la consultation lancée par le CCAS.

De ce fait, nous sommes amenés à revoir le prix unitaire des repas proposés, qui sera donc de 10.35€ TTC, cette augmentation étant liée aux conditions particulières du marché passé avec le prestataire.

Sachez toutefois qu'avec l'attestation annuelle vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôts à hauteur de 50%, ce qui signifie qu'une fois la déduction faite, le coût du repas sera en réalité de 5€17 TTC

Restant à votre disposition en tant que de besoin,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos plus cordiales salutations.

